COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE

du 06 mars 2023

PRÉSENTS :

M. HIRIGOYEN -Maire de Mouguerre-

M. CARRERE-GEE -Directeur de l'école-

Mmes HIRIGOYEN, WYSS, DAVANT, HERVOUËT, UHART, GALY-PERRIER, GRIFFIER, GRANIER LEJEWSKI, BARBIER, INÇAURGARAT –Enseignantes-

Mmes KERSTEN, DESRAME, LOUBSENS, CASSAIGNAU, LIGONNIERE, DIAZ, MM. LEQUIEN, DEYDIER, LAGIERE, BONNAN -*Parents d'élève*-

Excusés:

- Mme ETCHEVERRY, Inspectrice de l'Education Nationale de la Circonscription de Bayonne
- Mme HIRIGOYEN –Adjointe aux affaires scolaires-
- Mmes COUSTOURRET-BELLAKHAL, DUPUIS, DAVID, SAINT-PE, BOUCHET, GRAUBY, enseignantes,
 Mme LARCEBEAU, enseignante spécialisée, Mme HUYETTE, Psychologue de l'Education Nationale.
- M. FONTAN –Enseignant-
- Mme MATABOS, HOLLINGSWORTH, HAROSTEGUY, COURET, SANDRI, MM DELGADO, CHALVET Parents d'Elèves-

Rappel de l'ordre du jour :

- 1. Effectifs 2022-2023, prévisions rentrée 2023 et mesure de carte scolaire.
 - 2. Retour sur les évaluations CP de février 2023
 - 3. Retour sur le dispositif d'évaluation d'école
 - 4. Point sur les équipements et travaux prévus
 - 5. Projet Erasmus 2020-2023 et accréditation 2021-2027
 - 6. Projets musicaux 2022-2023
 - 7. Perspective E3D
 - 8. Sorties et voyage scolaires prévus
 - 9. Photos scolaires
 - 10. Loto du 18/03 + Fête scolaire du 23/06
 - 11. Questions diverses

1. Effectifs 2022-2023, prévisions rentrée 2023 et mesure de carte scolaire :

Les prévisions d'effectifs ont été envoyées à l'Inspection Académique en novembre dernier. Un effectif total de **311 élèves** a été annoncé dont **158 élèves bilingues.**

Nous avions demandé l'ouverture d'un demi poste de basque et d'un demi poste de français.

Décision de l'Inspecteur d'Académie : **ouverture d'un demi-poste de basque** à la prochaine rentrée scolaire.

Pas d'ouverture en français : le seuil d'ouverture en français est plus élevé qu'en basque. De plus, le département doit rendre 10 postes cette année donc le contexte des ouvertures-fermetures est assez tendu.

En conséquence, la classe occupée actuellement à mi-temps le sera à plein temps (ancienne bibliothèque) pour accueillir certainement une classe de Cycle 2 (on sollicitera l'achat de 5 tables et 5 chaises supplémentaires).

On note une légère baisse du nombre de naissances à Mouguerre (46 en 2020 mais 57 en 2021) + livraison à la rentrée 2024 du programme Alorrean (81 appartements). L'école compte **308 élèves** actuellement.

Inscriptions des TPS (accueil en janvier): les élèves de TPS s'inscrivent en Mairie mais l'admission définitive ne sera confirmée ou infirmée qu'en septembre, en fonction de l'état des effectifs (pour rappel, les élèves de TPS ne sont pas comptés officiellement par l'administration dans les effectifs car notre école n'est pas située en Zone d'Education Prioritaire).

M. Le Maire s'inquiète de la progression constante des effectifs car à la rentrée toutes les salles disponibles au sein de l'école seront occupées à 100%. La livraison du nouveau quartier d'Hiribarnea avec la construction d'une nouvelle école ne se fera que dans plusieurs années.

2- Retour sur les évaluations CP de février 2023

Les évaluations nationales de CP se déroulent en 2 temps : une première série **en septembre** puis une autre **en janvier**. Les évaluations nationales de CE1 quant à elles n'ont lieu que début septembre.

Les 2^{ème} évaluations de CP se sont déroulées du 16 au 27 janvier. L'objectif : réaliser un bilan de milieu d'année en lecture, écriture et numération.

Sur les 38 élèves de CP :

- -> Français : 3 considérés comme « fragiles » et 15 « à besoins ».
- -> Mathématiques : 5 considérés comme « fragiles » et 20 « à besoins ».
- « Fragile » -> l'élève n'a pas réussi 1 ou plusieurs exercices
- « A besoins » -> une compétence a besoin d'être renforcée

En général, **le français** a bien été réussi dans l'ensemble. Petites difficultés en compréhension de phrases lorsqu'elles étaient à la voix passive.

Les mathématiques ont eux-aussi étaient bien réussis sauf la « résolution de problèmes ». Il est à noter que les conditions ne sont pas les mêmes qu'en classe : on ne peut pas réexpliquer l'énoncé ou proposer à l'élève de manipuler. Il en va de même pour les calculs en ligne (certains calculs avec passage à la dizaine supérieure n'ont pas encore été vus à ce stade de l'année) sans pouvoir manipuler.

L'objectif de ces évaluations est aussi de réajuster les apprentissages et d'identifier les progrès des élèves, en plus d'élaborer des statistiques nationales.

A noter également qu'à la mi-mars, les élèves de CM2 Bilingues passeront également des évaluations écrites et orales.

Selon le Ministère, les élèves de CM1 passeront des évaluations nationales à la rentrée 2023.

3- Retour sur le dispositif d'évaluation d'école :

Comme indiqué lors du 1^{er} Conseil d'Ecole, notre école est engagée cette année dans le **dispositif d'évaluation d'école**. Un travail en équipe a été mis en place sur des thématiques diverses autour des apprentissages, du bien-être à l'école, des relations entre les usagers de l'école, etc...

5 commissions de travail ont été constituées et **4 questionnaires** ont été diffusés : 1 pour les élèves, 1 pour les familles, 1 pour les personnels enseignants et 1 pour les personnels non-

enseignants. Suite au traitement de ces questionnaires et au travail des différentes commissions, l'équipe enseignante a remis le 10 février un rapport d'auto-évaluation à une équipe de **3 évaluateurs externes** (1 Conseiller Pédagogique de Gironde, 1 Principal-Adjoint d'un collège des Landes, 1 Inspecteur Pédagogique Régional).

Les 30 et 31 mars prochains, ces 3 évaluateurs viendront à l'école pour rencontrer et auditionner différents usagers: élèves (délégués ?), représentants des Parents d'élèves élus au Conseil d'Ecole, enseignants, personnels communaux, élus municipaux...

L'objectif de ces entretiens sera d'apporter un éclairage supplémentaire par des échanges directs qui contribueront à la rédaction par l'équipe d'évaluateurs du **rapport final d'évaluation** qui contiendra des propositions et des conseils pour améliorer encore le fonctionnement de notre école. Ce rapport devrait être transmis pour la fin juin.

L'équipe enseignante se félicite du grand nombre de retours des questionnaires (112 élèves, 224 parents). Ceci montre aussi l'intérêt et l'implication des familles pour notre école et pour ce type de dispositif. Nous remercions l'ensemble des participants.

4. Point sur les équipements et travaux souhaités :

- Suite à l'ouverture annoncée d'un demi-poste de basque à la rentrée de septembre, il serait nécessaire de compléter l'équipement de la nouvelle classe par l'achat de 5 tables, 5 casiers et 5 chaises supplémentaires pour porter la capacité d'accueil de cette classe à 24 élèves. Le devis s'élève à environ 1200 €.
 - De plus, l'enseignante spécialisée du RASED ne pourra plus recevoir les élèves dans cette classe qui sera donc occupée à plein temps. Son bureau et une armoire seront déménagés dans le bureau de la Psychologue de l'Education Nationale.
- Aménagement de la cour de récréation : dans l'attente des axes de travail élaborés par le CAUE, l'équipe enseignante propose l'aménagement d'un parcours de grimpe sous le grand préau avec une zone de sécurité en dalles amortissantes homologuées. Organisé en 3 parcours de couleurs de différentes difficultés, il aura essentiellement la vocation de pouvoir travailler les déplacements horizontaux et pourra être utilisé sur les temps scolaire et périscolaire. Une zone d'évolution confortable également en dalles souples protégée de la pluie complètera cet aménagement. L'objectif est aussi d'évoluer sur ces parcours de manière calme (maîtrise de soi) et de définir différents coins où chaque enfant pourra y trouver son intérêt.

Les **devis** des prises d'escalade, des dalles et de la visite de contrôle de l'APAVE ont été transmis à la Mairie. Le budget total s'élèverait à environ **5000** € (1350 € de prises + 3400 € de dalles + 240 € de visite de contrôle). Les agents techniques pourront fixer les prises au mur (hauteur maximale fixée à 2,50m pour les mains et 60 cm pour les pieds) et coller les dalles au sol. A noter que ces dalles sont lavables et lors des fêtes scolaires on pourra y disposer des planches en bois pour les protéger.

M. le Maire soulève que les autres écoles publiques pourraient formuler la même demande...! Nous faisons remarquer que chaque école a ses propres projets pédagogiques et d'équipements qui correspondent au souhait des diverses équipes enseignantes et à la particularité des locaux, au nombre d'élèves accueillis, à la configuration de chaque école, etc.... L'équité de traitement entre les écoles publiques ne signifie pas une égalité parfaite et une similitude exacte des projets...!

Autres propositions et demandes :

- -> Installation de **tablettes en bois rabattables** sous le grand préau le long des baies vitrées pour permettre aux élèves de dessiner, écrire ou lire. Prévoir des bancs ??? A étudier...
- -> Réalisation d'une fresque peinte par les élèves avant de poser les prises du futur parcours de grimpe, afin de décorer les 2 murs concernés.

- -> Installer des **rideaux ignifugés dans 3 classes** (2 classes du bas du Bâtiment Neuf et classe de PS-MS)
- -> Installer un panneau indicateur du nom de l'école en français et en basque au niveau du parking.

5. Projet ERASMUS 2020-2023 et accréditation 2021-2027 :

Depuis le 01/09/2020 et jusqu'en août 2023, les **4 partenaires** de Syracuse (Sicile), d'El Cotillo (Fuerteventura) et de Delphes (Grèce) travaillent conjointement sur la projet « **Planet'Ecol'** » autour du thème du « **Développement Durable et de l'Ecocitoyenneté** ».

Dans ce cadre-là, après avoir réalisé une mobilité de 16 élèves et 3 adultes en octobre dernier à Syracuse, nous clôturerons le projet par une dernière mobilité de 12 élèves et 3 adultes chez notre partenaire de Delphes (Grèce) du 30 avril au 07 mai 2023.

Au final, les 40 élèves actuels de CM2 auront participé à une mobilité de ce projet ERASMUS+.

De plus, l'accréditation ERASMUS+ 2021-2027 que notre école a obtenu, nous permet de solliciter une allocation financière par période de 15 mois. Aussi, en févier dernier, nous avons demandé un financement auprès de l'Agence Erasmus pour assurer des mobilités pour les 34 futurs élèves de CM2 et 9 enseignants. La période concernée irait du 01/06/2023 au 31/08/2024. Nous aurons une réponse en mai prochain. Les partenaires d'accueil et les périodes exactes de mobilités resteront à définir.

En mai ou juin prochains, durant 5 jours, nous pourrions accueillir **2 ou 3 professeurs de l'école d'El Cotillo** de Fuerteventura (Canaries) en situation « d'observation de pratiques » (Job Shadowing) dans nos classes.

A l'issue des projets Erasmus 2018-2021 « Share'itage » et 2020-2023 « Planet'Ecol' », 68 élèves auront effectué des mobilités en Europe.

L'équipe pédagogique remercie encore la Municipalité qui gère ces fonds européens grâce à la mise en place d'une Régie Municipale et à la collaboration de la Directrice Financière de la commune.

<u>Jumelage avec un école de Zizur (Navarre) :</u>

Objectif: pratiquer la langue basque en dehors du cadre scolaire. Une correspondance écrite a commencé (CE1/CE2 et CM1/CM2 bilingues), un 1^{er} courrier a été envoyé aux correspondants. Une rencontre est prévue là-bas le **jeudi 25 mai.**

La logistique est complexe et les premiers contacts ne sont pas toujours évidents, le projet est un peu chronophage parfois mais qui engendre une dynamique d'école tout comme les projets ERASMUS.

6. Projets musicaux 2022-2023

Comme indiqué en début d'année, 2 intervenantes musicales issues de l'association des Centres Musicaux Ruraux (CMR) travaillent avec l'ensemble de nos élèves :

- -Fanny Lehmann en Elémentaire
- -Magali Marcel en Maternelle
- -<u>Cycle 1</u> : les élèves ont préparé avec Magali un **spectacle pour le Loto** à base de chants et de danses en basque et dans d'autres langues.

-<u>Cycle 2</u> : les élèves préparent avec Fanny un petit spectacle de chants en canon sur le thème de l'**Afrique.** Ce travail se concrétisera par une production le **vendredi 02 juin** à la salle Haitz Ondoan.

-Cycle 3: les élèves de CM1 et de CM2 sont engagés à nouveau cette année dans le projet « Jazz In School » : apprentissage de 10 chansons à 3 voix qui débouchera sur un concert à la Salle Lauga de Bayonne avec un orchestre le samedi 20 mai en soirée. Plusieurs répétitions inter-écoles sont prévues dont certaines avec les musiciens. Les élèves sont très impliqués, c'est une belle expérience pour un très beau spectacle. On remercie les parents pour le travail d'apprentissage des chansons effectué à la maison. Cette expérience pourra aussi se poursuivre au collège dans le cadre du projet « Jazz in Collège ».

Nous regrettons que **le volume horaire de l'intervention** des CMR **en Maternelle** ait été **divisé par 2** par l'Agglomération Pays-Basque : Magali Marcel n'intervient que jusqu'en février pour les élèves de Maternelle. M. Le Maire déplore aussi cette décision.

7. Projet Pédibus et perspective E3D:

Différentes actions sont mises en place dans le cadre de la **labellisation E3D** de notre école (Ecole engagée dans une **Démarche de Développement Durable**) également en lien avec la thématique de notre projet ERASMUS « **Planet'Ecol'** ».

Les élèves de CM2 participent à **l'Eco-Parlement des Jeunes** et travaillent sur la faune et la flore des Landes de Mouguerre (Croix de Mouguerre).

Les projets qui concernent toute l'école, sont :

a- La végétalisation et l'aménagement des cours de récréation : le CAUE de Bayonne (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement) propose une convention avec la Municipalité pour travailler sur ce dossier, mener des études, proposer des pistes de réflexion, des ateliers, etc... Ce projet sera long à conduire et l'objectif est d'y associer l'équipe pédagogique et les élèves et particulièrement les éco-délégués. Une phase de concertation devrait être mise en place et une réunion de travail devrait avoir lieu prochainement. Ce projet pourra s'inspirer de celui réalisé à Paris par le CAUE, opération « Paris Oasis » : https://www.caue75.fr/content/le-projet-oasis. L'objectif est aussi de lutter contre les « puits de chaleur » et rendre cet espace plus agréable, moins angoissant pour certains élèves, moins accidentogène. L'école Brana de Bayonne et une école à Urrugne se sont aussi lancées dans cette démarche.

M. le Maire informe de la tenue du festival « Cin'Espace » les 12 et 13 mars prochains organisé par le CAUE 64, sur la thématique : « Place aux jeunes » : penser la place des enfants, des ados et des jeunes adultes dans la ville, c'est réinterroger l'espace public et la qualité de ses aménagements. Comment prendre en compte leurs besoins, leurs attentes et leurs ressentis dans les projets ? Des questions qui peuvent aussi se poser dans le cadre d'un projet d'aménagement d'une cour de récréation.

b- **Projet « Pédibus » :** ramassage à pied des élèves. **2 lignes** ont été dessinées et sont identifiées par des arrêts : ligne « **Domaine d'Aguerria »** et ligne « **quartier des Côteaux d'Aguerria »**. Plusieurs élèves y participent mais, depuis cet hiver, l'engouement s'essouffle un peu....Une relance sera à nouveau faite aux familles.

c- Notre école vient de signer une convention avec la société **CORE** basée à St-Geours-de-Maremne afin que nous puissions devenir « **point de collecte** » de **cartouches d'encre d'imprimantes**. Cette société contribue au recyclage et au traitement des cartouches. Une boite de collecte a été déposée dans le hall de l'école et les écodélégués ont présenté cette initiative à leurs camarades de classe, en plus de rappeler quotidiennement les écogestes. Une petite subvention sera aussi reversée à l'école en fin d'année par cette société.

- d- Notre école espère aussi pouvoir signer une convention avec la société **TerraCycle** pour devenir **« point de collecte »** des **petites fournitures scolaires** (stylos, feutres, etc...). Pour l'instant, le quota de « points de collecte » est atteint dans notre secteur (le magasin CULTURA est déjà partenaire de TerraCycle).
- e- Enfin, nous avons toujours **2 bornes de collecte** de **piles usagées** en partenariat avec le syndicat mixte **Bil Ta Garbi**.

8. Sorties et voyage scolaire prévus :

- La Compagnie des « **3 Chardons** » a présenté à l'école un spectacle intitulé **« Mirabelle et ses amis »** le 12 janvier, pour tous les élèves de Maternelle.
- La Compagnie de « **l'Ours Bleu** » a présenté à l'école un spectacle intitulé « **Aqualo**», sur le thème de la préservation de l'eau les 20 et 21 février pour tous les élèves de l'école.
- Les élèves participent au projet **« Ecole et Cinéma »** et **« Maternelle et Cinéma »** : au 2^{ème} trimestre ceux de Maternelle ont vu « **Bonjour le monde** » (A-L. Koehler et E. Serre, 2019) et ceux d'Elémentaire ont vu « **E.T. l'extra-terrestre** » (S. Spielberg, 1982).
- 2 concerts des Jeunesses Musicales de France sont aussi programmés : « Tourne-Sol » le 27 mars (Elèves de Maternelle, Casino de Biarritz) et « Petits Contes orientaux » le 30 mars (tous les élèves, Salle Apollo du Boucau).
 - Les élèves de Cycle 2 participent à un « **projet pelote** » avec un intervenant de la Fédération Française de Pelote Basque qui débouchera sur une rencontre inter-écoles en fin d'année scolaire.
 - Egalement, 4 classes du CP au CM1 participent au projet « Un défi pour mon école » en partenariat avec l'association Hop-Team-East (accompagnement sport, santé, bien-être contre le cancer). Ce projet consiste à suivre (blog, site internet, vidéos...) une équipe de rameuses du Pays-Basque qui traversent le Pacifique en paddle de Lima (Pérou) à Morea (Tahiti). Des activités autour du sport et du bien-être se déroulent durant 6 semaines et une rencontre inter-écoles de jeux sportifs devrait aura lieu le 02 juin à Seignosse.
 - Les élèves de Cycles 2 et 3 vont initier , après les vacances de Printemps, un cycle de « pratique du vélo ». Les élèves de CM2 devront valider le test du « Savoir Rouler A Vélo » (SRAV) et participer à une sortie Mouguerre-Anglet La Barre aller et retour le 16 juin en partenariat avec l'association USEP 64, dans le cadre de l'opération « Le petit Tour à vélo ». A cet effet, nous solliciterons des parents volontaires pour passer « l'agrément cyclisme » dont une session est organisée à l'école le lundi 03 avril de 17h00 à 20h00, nécessaire à l'encadrement des élèves sur route.
 - Le **cross inter-écoles de Mouguerre** avait été reporté au dernier trimestre. Aucune date n'est fixée pour le moment.

9. Photos scolaires:

Nous organiserons les **photos scolaires de groupes-classes** au retour des vacances de Printemps.

En concertation avec la photographe, Alexandra Urruty et l'Association des Parents d'Elèves APE, nous pourrons à nouveau proposer, <u>hors temps scolaire</u>, **la prise de photos individuelles et/ou de fratries** pour les familles intéressées, un samedi matin, dans la Salle de Motricité de la Maternelle.

Les **épreuves des photos de groupes-classes** seront envoyées par mail aux familles afin d'en faciliter les commandes.

10. Loto du 18/03 et Fête scolaire du 23/06:

a-Le traditionnel **LOTO** de notre école se tiendra le **samedi 18 mars à partir de 17h30** à la salle Haitz Ondoan de Mouguerre, sous l'organisation de l'Association des Parents d'Elèves APE. A partir de 17h30, les élèves de Maternelle suivis par ceux d'Elémentaire présenteront une **petite production de chants et de danses**. Le Loto commencera à 20h00. Nous espérons vous y retrouver nombreux!!

b-La **fête de notre école** aura lieu le **vendredi soir 23 juin 2023 :** kermesse dans la cour de récréation, jeux, apéritif, repas, musique...

Le mardi 28 février dernier, 4 écoles de Mouguerre ont participé à un Carnaval commun avec déguisements, défilé jusqu'à la Mairie, chants, danses, procès et crémation de Zan Pantzar. Nos élèves de Maternelle avaient eux-aussi défilé le matin dans la cour de récréation. La Mairie et l'APE ont offert une chocolatine à chaque enfant. Cette journée festive fut très appréciée de tous et est appelée à se renouveler l'an prochain. Une réflexion est à mener au sujet de la pertinence de brûler ce personnage symbolique de Zan Pantzar...très apprécié des plus jeunes...!

11. Questions diverses:

- 2 parents interrogent sur la possibilité de mettre en place une « étude dirigée » après la classe ou, tout du moins, que les élèves présents à l'accueil périscolaire puissent bénéficier d'un temps et/ou d'un lieu calmes pour faire leurs devoirs :
 - -> l'Accueil Périscolaire qui bénéficie d'un agrément de la CAF se doit de ne proposer que des <u>temps d'animation</u>. Celà étant, si un enfant souhaite s'isoler pour lire, apprendre une leçon ou une poésie, il peut le faire. Il faudrait en informer les parents qui ne semblent pas le savoir...

Une « étude dirigée » ne peut se faire que sous la responsabilité d'un organisateur associatif ou communal, avec du personnel bénévole ou rémunéré. Si une salle de classe ou plusieurs étaient occupées à cet effet, il faudrait en plus l'autorisation de la Mairie. Ceci aurait aussi un impact sur l'organisation du service d'entretien des locaux et sur l'Accueil Périscolaire. Ceci aurait un coût de fonctionnement. Pour l'instant, une étude dirigée n'est donc pas envisagée...mais si la demande était forte en ce sens cette question pourrait être étudiée avec l'APE, La Municipalité et l'équipe enseignante.

- 1 parent interroge sur la présence éventuelle de farines à base d'insectes dans les menus du restaurant scolaire, potentiellement allergisantes, que la Commission Européenne autorise désormais :
- -> M. Le Maire indique que le restaurant Scolaire n'utilise pas ce type de farines. Les produits sont majoritairement issus des circuits courts et de la fillière Bio. Le label Ecocert renforce aussi ce choix.
- 1 parent interroge sur la possibilité qu'auraient les élèves de CM2 de visiter le collège Aturri :
- -> L'équipe de direction du Collège organise une réunion d'informations pour les familles des futurs élèves de 6ème le **mardi 14 mars à 18h00.** Par la suite, une matinée de visite du collège est prévue dans le **courant du mois de mai** lors de laquelle les élèves de CM2 seraient accueillis dans certaines classes de 6ème. Ils mangeraient aussi au réfectoire. Une réunion du « Conseil Ecole-Collège » prévue le mardi 28 mars en précisera les modalités exactes.

- 1 parent demande pourquoi les élèves de CM1 ne vont pas à la piscine :

-> Au niveau de la Communauté d'Agglomération Pays-Basque et de l'Education Nationale, une priorité est accordée aux élèves de Cycle 2 (CP-CE1-CE2) pour recevoir un enseignement de natation. Ces élèves-là vont à la piscine Landagoyen d'Ustaritz durant un trimestre, soit 11 séances environ.

Les élèves de CM2 ont pu, suite à un désistement, bénéficier de quelques séances à la Piscine des Hauts de Bayonne, notamment pour préparer les tests du « Pass-nautique ».

Les CM1 n'ont donc effectivement pas pu obtenir de créneaux.

Nous espérons que cette situation puisse s'améliorer avec l'aboutissement du projet de construction d'une piscine sur le pôle Nive-Adour. Le principe en a récemment été adopté par la Communauté d'Agglomération Pays-Basque.

Le troisième Conseil d'Ecole se tiendra le lundi 26 juin 2023 à 18h30

N'ayant plus aucune question, la séance est levée à 20h35.

Le Directeur, Les secrétaires de séance,

Coole Publique du Bourg 303,av. de la Croix de Mouguerre 64990 MOUGUERRE Tél. 05 59 31 83 86 mouguerrebourg@gmail.com

Laurent CARRERE-GEE Marie INÇAURGARAT Laure DIAZ